FABRICATION ARTISANALE

Les Chevaliers d'Argouges
est une entreprise Normande depuis 1991.
Toutes les gourmandises chocolatées sont confectionnées à la main et à partir de recettes 100% pur beurre de cacao.
Les bons produits artisanaux,
c'est tout un savoir-faire normand...

UNE DÉMARCHE BIOLOGIQUE & ÉQUITABLE

Pour la fabrication, les Chevaliers d'Argouges utilisent des produits issus de l'agriculture bio, du local quand cela est possible et des matières premières labellisées commerce équitable (Max Havelaar).







FOIRE AUX QUESTIONS !

Avez-vous un catalogue digital ?
Un catalogue digital est disponible sur notre site internet www.asso-chevaliers-argouges.fr ! Partagez le à vos proches, même les plus loin !

Puis-je partager le code d'accès de l'esapce organisateur ?
Non ! L'espace organisateur et le code d'accès sont réservés au responsable de la vente. Cet espace permet à l'organisateur de saisir la commande groupée, après avoir récupéré au préable tous les bons de commande individuel (page 15 de la brochure).

Où je peux trouver la liste des allergènes des produits ?
La liste est à retrouver dans la rubrique « documents utiles » sur notre site internet www.asso-chevaliers-argouges.fr.

Comment sont calculés les bénéfices ?
Les bénéfices correspondent au montant de votre commande groupé x 30%
Par exemple :
1000€ de commande x 30% = 300€ de bénéfices.

Quand régler la facture ?
La facture est à régler à réception. Pour information, le montant de la facture correspond au montant de la commande groupée déduction faite du montant des bénéfices.

BESOIN D'AIDE ?
NOUS RESTONS DISPONIBLES
POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE
PAR TÉLÉPHONE AU **02 33 56 56 87**
OU PAR MAIL **asso@chevaliers-argouges.com**
DU **LUNDI** AU **VENDREDI**
DE **8h30** À **12h30** ET DE **13h30** À **17h.**

CHEVALIERS D'ARGOUGES
Maîtres Chocolatiers Français

RÉUSSIR SON OPÉRATION DE VENTE DE CHOCOLATS
MÉMO PRATIQUE

Collection
NOËL
2022

COMMENT RÉUSSIR SA VENTE DE CHOCOLATS ?

VOTRE BÉNÉFICE
30% du montant de votre commande groupée vous sont reversés.

NOTRE SITE INTERNET
Dédié aux opérations de vente
› www.asso-chevaliers-argouges.fr

1 Distribution des brochures

› Après réception des brochures commandées, apposez le **tampon** ou écrivez le nom de votre association à l'emplacement prévu sur la page de couverture.
› Distribuez les brochures aux participants.
› Faites remplir les **coordonnées du participant** à la page 15 de la brochure.
› Les participants noteront les commandes de leurs proches sur la grille de regroupement (page 14).
› En cas de ventes multiples, imprimez des grilles de regroupement supplémentaires disponibles sur notre site internet dans la rubrique « documents utiles ».
› À la fin de l'opération, les participants devront **reporter les quantités totales** de la grille de regroupement (page 14) sur le bon de commande à découper (page 15.)



Bon a savoir !
La brochure en **version digitale** est disponible sur notre site internet. Communiquez le lien aux participants et sur vos réseaux sociaux !

2 Communication sur la vente

› Communiquez sur votre opération à l'aide d'affiches, de contenus sur les réseaux sociaux, de lettres... Rendez-vous sur notre site internet, dans la rubrique « documents utiles ».

3 Récupération des bons de commande des participants

› Chaque participant devra vous rendre le **bon de commande à découper** (page 15 de la brochure).
› Nous vous recommandons de fixer une date de rendu des bons de commande avant le lundi 7 novembre 2022 afin de vous laisser le temps de saisir votre commande groupée.



NOUVEAU

4 Saisie de la commande groupée en ligne

Espace réservé au responsable de la vente

› Rendez-vous dans votre « espace organisateur » sur notre site internet.
www.asso-chevaliers-argouges.fr
› Connectez-vous à l'aide du code d'accès transmis par mail.

Date a retenir
La commande groupée est à saisir avant le **lundi 14 novembre 2022.**

› Cliquez sur chaque produit à commander et saisissez la quantité totale à commander (somme des quantités de chaque bon de commande individuel).
› Après la saisie des quantités, rendez-vous dans votre panier.
› Vérifiez les quantités saisies ainsi que le sous-total.

IMPORTANT › Si vous modifiez une quantité à partir de votre panier, pensez à cliquer sur « mettre à jour le panier ».

Bon a savoir !
Nous fournissons gratuitement des sacs et des étiquettes pour la distribution des commandes. Ils sont automatiquement ajoutés dans votre panier. La quantité sera calculée par notre service commercial en fonction du nombre de produits commandés.
Aussi, nous offrons un colis de chocolats pour les organisateurs de l'opération.

› Ajoutez l'adresse de facturation.
› Ajoutez une adresse de livraison (si différente de celle de facturation)
› Découvrez votre bénéfice récolté.
› Terminez en cliquant sur « Commander ».
› Après validation de votre commande groupée, vous recevrez une confirmation de commande par mail. Si vous n'avez pas reçu ce mail dans les 48h, merci de contacter notre service commercial au 02 33 56 56 87.
› Conservez les bons de commande individuels (page 15 de la brochure) pour la distribution des chocolats.
› Encaissez les réglements des participants.

5 Livraison de la commande groupée

› Votre commande sera livrée avant les vacances scolaires.
› Un mail vous sera envoyé pour vous confirmer le jour de livraison.
› À cette date, une personne doit être présente pour réceptionner la commande entre 8h et 17h à l'adresse de livraison indiquée.
› Le jour de la livraison, réalisez l'inventaire entre la confirmation de commande reçue par mail, le bon de livraison et les quantités reçues. En cas d'anomalie, merci de contacter notre service commercial au 02 33 56 56 87 dans les 48h.
› En cas de rupture de stock d'un produit, nous nous réservons le droit de le remplacer par un produit de valeur égale ou supérieure.

6 Distribution des chocolats

› Pour faciliter la distribution, nous vous fournissons des étiquettes avec les informations des produits. Placez/collez ces étiquettes sur les tables en suivant l'ordre du bon de commande.
› Identifiez les produits à l'aide de leur code (5 chiffres commençant par 5) et rassemblez-les proches des étiquettes placées sur les tables.
› Sur les étiquettes vierges fournies, notez le nom et prénom des participants et collez-les sur les sacs.
› À l'aide du bon de commande individuel (page 15 de la brochure), préparez la commande du participant en suivant l'ordre du bon de commande.

7 Réglement de l'opération

› Après réception de votre commande, vous recevrez par courrier ou par mail, votre facture.
› Le montant à payer correspond au montant de la commande groupée déduction faite du montant des bénéfices (aucune avance d'argent).
› Le règlement de la facture se fera par chèque à l'ordre de « Chevaliers d'Argouges » **après réception de la facture**.
› Indiquez le numéro de la facture au dos du chèque.
› Transmettez votre réglement à l'adresse suivante :

Chevaliers d'Argouges
826 route de l'Aubannerie
ZA La Busnouvière
50860 MOYON VILLAGES